

**L'an deux mille vingt et le Vingt et un Juillet à 21 Heures, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence d' Eric VIGNEAU, Maire.  
La convocation était du 16 Juillet 2020.**

**PRESENTS :** LE MOIGNE André, PERAUDEAU Christian, SARRAZIN Paulette  
MEYNIÉ Hélène, ANTONUTTI Véronique, POUBLAN Patrice, LEY Céline,  
LACAMPAGNE Jean-François,

**EXCUSES :** MARQUET Sophie, MAUPAS Patrick.

**Secrétaire de séance :** Mme A NTONUTTI Véronique

Après lecture donnée par Patrice POUBLAN, le compte rendu de la réunion du 07 Juillet 2020 est adopté par les membres présents

### **001 : TRAVAUX ET OPERATIONS 2020 :**

#### **-AMENAGEMENT PIETONNIER SECURISÉ :**

Depuis la dernière réunion, les devis sont parvenus en Mairie, deux entreprises ont été consultées, il s'agit de l'entreprise COLAS de Langon et de l'entreprise MALANDIT de Savignac.

Le Maire et les adjoints présents lors de la venue des entreprises sur le terrain, donnent des explications par rapport aux devis.

Monsieur Le Maire rappelle le travail du CAUE sur ce projet et le montant estimatif de leur chiffrage. Un exemplaire des devis a été remis à chaque conseiller, les devis sont examinés et discutés. L'entreprise qui semble le mieux répondre aux attentes avec un devis détaillé et qui se rapproche du travail du CAUE est l'entreprise MALANDIT. Plusieurs conseillers souhaitent avoir un croquis ou un visuel du projet avant de prendre une décision définitive.

Il est décidé cependant de présenter cette opération au FDAEC avec le devis MALANDIT afin de déposer le dossier dans les délais.

#### **-DEMANDE SUBVENTION FDAEC 2020 :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que la réunion cantonale pour la répartition du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) 2020 présidée par Madame Isabelle DEXPERT, Vice-Présidente et Monsieur Jean-Luc GLEYZE, Président du Conseil Départemental, Conseillers Départementaux du Canton du Sud Gironde, a permis d'envisager l'attribution de 8 000.00 € (Huit mille euros) à la commune de SENDETS. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- De réaliser en 2020 l'opération suivante :

#### **Autres investissements :**

Création Cheminement piéton de la Place à la Salle : 19 136.00 H.T.

Soit un total d'investissement de : 19 136.00 H.T.

- De demander au Conseil Départemental une subvention de 8 000.00 €

- D'assurer le financement complémentaire par 14 963.20 € TTC d'autofinancement.

## **-ACHAT EMPLACEMENT RESERVÉ « LA Hargue » :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que deux permis de construire viennent d'être accordés sur la parcelle de « La Hargue-Est ». De ce fait, il convient de prendre une décision pour l'achat de l'emplacement réservé afin d'y implanter la protection incendie et ainsi répondre à nos obligations. Il informe que suite aux multiples échanges, avec les propriétaires du terrain, qui ont fait l'objet de restitutions lors des précédentes réunions, et malgré la tentative de négociation, le prix demandé a été confirmé et reste à 25.00 € le m<sup>2</sup>. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- d'acquérir des consorts BARBERE, une parcelle située sur la commune de SENDETS, lieu-dit « La Hargue-Est » consistant en un emplacement réservé destiné à la création d'une bâche incendie, cadastrée section WB numéro 254 (issu de la division du numéro 4) d'une contenance totale de 03a 24ca, au prix de 25 € le m<sup>2</sup> soit 8 100,00 €.
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette acquisition auprès de l'Office Notarial de Maître Laurent LATOURNERIE, Notaire à BAZAS (Gironde) et précise que les frais inhérents à cette acquisition seront à la charge de la commune.

André LE MOIGNE annonce qu'il se charge de voir avec le Syndicat de Eaux pour négocier le coût du remplissage de la réserve.

## **-MODIFICATION BUDGET N° 1.2020 :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'apporter des modifications au budget communal suite aux décisions qui viennent d'être prises. Il convient d'inscrire l'achat de l'emplacement réservé pour la Défense Incendie situé à « La Hargue-Est » et la nouvelle opération de création d'un cheminement piétonnier entre la Place et la Salle Communale. Les restes à Réaliser Dépenses sur des opérations en cours peuvent être diminués par rapport aux travaux restant à réaliser. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de modifier le Budget comme suit :

### **SECTION D'INVESTISSEMENT :**

#### **Opération 65 RESEAUX LA HARGUE**

##### **DEPENSES :**

Cpte 2111 : Terrains nus + 3 600.00

##### **RECETTES :**

#### **Opération 63 ACCESSIBILITE BATIMENTS**

Cpte 231 : Immobilisations en Cours - 3 600.00

#### **Opération 66 CHEMINEMENT PIETON BOURG**

##### **DEPENSES :**

Cpte 231 : Immobilisations en cours + 23 000.00

##### **RECETTES :**

Cpte 132 Subvention non transférable + 8 000.00

#### **Opération 58 CIMETIERE**

Cpte 231 : Immobilisations en Cours - 6 000.00

#### **Opération 63 ACCESSIBILITE BATIMENTS**

Cpte 231 : Immobilisations en Cours - 2 400.00

NON AFFECTE

RECETTES

Cpte 021 : Virement de la Section de Fonctionnement : + 6 600.00

SECTION de FONCTIONNEMENT :

DEPENSES :

Cpte : 023 : Virement à la section d'Investissement : + 6 600.00

Cpte : 615221 : Bâtiments Publics : - 6 600.00

**002- COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

Monsieur Le Maire donne le compte rendu de la réunion de la CDC du 16 Juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à la mise en place du Conseil Communautaire.

Deux conseillers communautaires étaient candidats au poste de président à savoir :  
Mme COUSTET Nicole, Maire de Cauvignac  
Monsieur René CARDOIT, Maire de Goulade.

Il y avait 51 votants Après vote à bulletin secret :

Mme COUSTET Nicole a obtenu 28 voix

M. CARDOIT René a obtenu 23 voix

Madame COUSTET a donc été élue Présidente.

Elle a proposé un nombre de 8 vice-présidents, ce qui a été validé. Ont été élu(e)s

- Mme Isabelle DEXPERT, Maire de Bazas, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente sera en charge de l'Economie, du Tourisme et de la Communication, 41 voix,
- M. Jean-Luc GLEYZE, Président du Département, Adjoint au Maire de Captieux, 2<sup>ème</sup> Vice-Président sera en charge des Finances, 37 voix,
- Mme Michelle LABROUCHE, Maire du Nizan, 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente, sera en charge du Social, 42 voix,
- Mme Fabienne BARBOT, Maire de Giscos, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente, sera en charge de l'Urbanisme, 37 voix,
- M. Michel AIMÉ, Maire de Sauviac, 5<sup>ème</sup> Vice-Président, sera en charge de l'Agriculture et de l'Environnement, 30 voix,
- Mme Danielle BARREYRE, 1<sup>ère</sup> Adjointe de Bazas, 6<sup>ème</sup> Vice-Présidente, sera en charge de l'Enfance et la Jeunesse, 32 voix,
- Monsieur Serge MOURLANNE, Maire de Saint-Côme, 7<sup>ème</sup> Vice-Président, sera en charge de la Voirie, 28 voix
- Monsieur Patrick CHAMINADE, 1<sup>er</sup> Adjoint à Grignols, 8<sup>ème</sup> Vice-Président, sera en charge des Bâtiments et des Travaux, 22 voix.

Monsieur Le Maire précise au Conseil Municipal que le climat était tendu. La compétence de chacun n'a pas été communiquée avant les votes, sauf pour un poste. Monsieur CARDOIT a obtenu des suffrages à tous les tours, un nombre de bulletins blancs plus ou moins important a été décompté à chaque élection. Monsieur Le Maire souhaite que malgré cela, tout le monde travaille dans le bon sens et dans l'intérêt communautaire.

Mme COUSTET va proposer qu'il n'ait plus de bureau communautaire, mais une assemblée des Maires.

Pour la composition des commissions communautaires pas d'information à ce jour.  
Prochaine réunion programmée ce Mercredi 22 Juillet à GAJAC.

## **PLUI :**

Une rencontre, commune par commune, avec le cabinet CITADIA avait lieu le 20 Juillet à Saint-Côme. Jean-François LACAMPAGNE, Christian PERAUDEAU et le secrétaire y sont allés. Le but de cette réunion était de relancer les travaux après l'interruption due au confinement et aux élections municipales. Au niveau du Zonage pas d'évolution, mis à part qu'il a été envisagé une zone d'équipement public à « Mitton », route de Bazas, pour la création éventuelle d'un arrêt de bus sécurisé et une aire de covoiturage.

Il convient de se rapprocher des entreprises Sendets Industries et du Chenil afin de connaître si des projets de modification ou de développement sont prévus, dans le cas contraire, ils ne pourront rester dans une zone de développement économique.

## **003 : LES SYNDICATS :**

### **SICTOM :**

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte-rendu de la réunion du 17 Juin 2020, la principale décision concernait le vote d'une prime COVID à l'ensemble des employés qui ont travaillé pendant le confinement. L'enveloppe de cette prime se monte à 38 000 Euros mais le budget « Charge de Personnel » peut la supporter sans augmentation de crédits par le biais des économies réalisées sur les rémunérations du personnel des services qui n'ont pas fonctionné pendant cette période.

### **CONSEIL ECOLE GRIGNOLS :**

André LE MOIGNE assistait à ce conseil, il en donne le contenu. Au niveau des effectifs on note une baisse sensible : 117 enfants inscrits contre 136 au mois de Juin. Les six classes sont conservées avec une moyenne de 19 élèves par classe. La rentrée aura lieu, sauf mesure exceptionnelle, le 1<sup>er</sup> Septembre à 8 Heures 45.

Un enfant va bénéficier du pôle RASED à la rentrée.

La visite du collège par les CM2 a été réalisée de façon virtuelle.

Les stages de réussite organisés par les enseignants sont très fréquentés, pour le premier début juillet : 19 élèves, les deux autres proposés en août prévoient 14 élèves chacun, Le Conseil Municipal salue cette initiative et remercie les enseignants impliqués.

### **SIVOS DE BAZAS :**

Patrice POUBLAN donne le compte rendu de la réunion en date du 09 Juillet 2020. L'ordre du jour était la mise en place du comité Syndical. Une présentation du Syndicat a été réalisée par Mme COUSTET, l'ancienne présidente, qui ne se représentait pas.

Le Nouveau bureau est le suivant :

Président : M. DESPUJOLS Patrice, commune du Nizan

1<sup>ère</sup> Vice-Présidente : Mme BALADE Marie-Christine, commune de Marimbault

2<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Mme LATOURNERIE Marie-Angélique, commune de Cudos

La commission transports scolaires a été formée avec 6 membres volontaires.

Patrice POUBLAN propose que la Mairie communique ce compte rendu aux deux nouveaux élus, car ainsi ils connaîtront les compétences et le mode de fonctionnement de ce syndicat. Le Conseil Municipal est favorable.

## **SIVOS DE GRIGNOLS :**

André LE MOIGNE donne le compte rendu des dernières réunions du Syndicat scolaire de GRIGNOLS.

La réunion du 17 Juin était consacrée à la mise en place du comité syndical. A été élue présidente : Françoise DUPIOL-TACH, Maire de Grignols, les Vice-Présidents sont M. André LE MOIGNE Adjoint à Sendets et Valérie DUCASSE Adjointe à Cours Les Bains. Le montant des indemnités a été fixé à 12.20 % pour la présidente et 4.65 % pour les Vice-présidents.

La réunion du 02 Juillet 2020 avait pour ordre du jour le vote du budget.

Le budget a été voté avec en Fonctionnement : 389 198.00 € et 256 585.00 en Investissement. La participation des communes a augmenté de 90 € par enfant par rapport aux dépenses. liées au COVID.

Pour SENDETS : 13 enfants scolarisés à 1 490 par élève soit 19 370.00, auxquels il faut ajouter 10 € par habitant pour l'investissement soit 3 380.00 soit un total de 22 750.00 €.

## **SYNDICAT DES EAUX :**

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la réunion du 20 Juillet 2020. L'ordre du jour était la mise en place du Comité Syndical.

Il est à noter que pour la première réunion il y avait déjà 8 absents avec des communes non représentées. Une seule déléguée avait donné procuration.

Monsieur Le Président a dressé un état des lieux du Syndicat.

Au niveau du Comité M. JAYLES s'est porté candidat pour poursuivre sa fonction de Président, seul candidat, il a été élu avec 25 Voix sur 25 votants.

Il a proposé six postes de vice-présidents : trois par secteurs, le comité a voté pour.

Ont été élu(e)s :

Secteur de Lerm et Musset :

Mme LAGARDERE Martine, M. MONNIER Philippe, M. CARDOIT Christian

Secteur de Grignols :

M. Jean-Guy LEVEILLE, André LE MOIGNE, Didier DUCOS

Le montant des indemnités a été fixé à 19.80 % pour le Président et 1 % pour chacun des six vice-présidents.

## **005- QUESTIONS DIVERSES :**

### **COMMISSION DES BATIMENTS :**

Céline LEY donne le rapport de la visite effectuée le 06 Juin 2020 par les membres de la commission disponibles. Étaient Présents : Jean-François LACAMPAGNE, Patrice POUBLAN, Paulette SARRAZIN, Patrick MAUPAS et elle-même. Elle précise que depuis certains points ont été traités, mais lors de la réunion du Budget, ce compte rendu n'avait pu être restitué par manque de temps.

CIMETIERE : Accès handicapés à étudier, nettoyer les cyprès, les életter, couper la végétation extérieure autour de l'enceinte du cimetière qui retombe sur les murs.

PLACE : Nettoyer le monument aux morts et le calvaire, enlever les pousses sur les troncs des platanes

ANCIENNE MAIRIE : Volet à remplacer

EGLISE : Problème des pigeons, des pierres se dégradent en façade.

LOGEMENT COMMUNAUX : Elaguer la sapinette au petit logement, gonds et volets à réparer au grand logement contiguë, volets à changer au Logement de l'Ecole. La commission ne s'est pas rendue au logement du Presbytère.

SALLE COMMUNALE : Mettre en place la protection des bouteilles de Gaz, sécuriser les abords de la salle, voir pour aire de jeux, réaliser la dalle béton pour déplacer les containers du tri sélectif. Il faut nettoyer les toitures de la Salle et des Logements, mais des devis sont en attente.

Christian PERAUDEAU ajoute pour l'Eglise qu'il faudra faire vérifier le support des cloches, les pierres de la voûte du clocher et son étanchéité, les menuiseries de la sacristie située à gauche sont toutes à remplacer. Il faudra également vider cette sacristie servant de débarras. Il précise que la toiture de l'Eglise a été refaite en 1995, donc pas de gros travaux mais peut-être un nettoyage.

Le maire remercie Céline et les membres de la commission pour ce travail.

### **COMMISSION DE LA VOIRIE :**

Christian PERAUDEAU demande que le tour de la commune soit effectué pour faire un relevé des travaux. Jean-François LACAMPAGNE est favorable, il propose d'attendre la présence de tous les membres de la commission notamment les nouveaux élus pour convenir d'une date.

### **COUVERTURE DU PUIITS DANS LE BOURG :**

Jean-François LACAMPAGNE signale que la couverture du puits, situé dans le Bourg appartenant sûrement à Mme DEVADDER, est très détériorée et que cela représente un danger. Monsieur Le Maire passera voir la propriétaire supposée pour l'alerter.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 Heures 50.